

Synthèse intermédiaire des tables rondes organisées autour de l'élaboration de cartes cognitives et sensibles de Tilff et énoncé de la méthode de mise en projet.

Document à utilisation interne.

- décembre 2018 –

Professeurs responsables : Rita Occhiuto, Bénédicte Henry et Marc Goossens

Avertissement : Les éléments repris dans cette note ne constituent pas une conclusion exhaustive du travail entrepris. Il s'agit d'extraire des éléments significatifs à ce stade de la réflexion de manière à donner de premiers indicateurs permettant d'orienter l'action en relation avec les opportunités qui se présentent. Les résultats produits ne répondent pas non plus aux critères de validité statistique (pas d'échantillon complètement représentatifs de la population) mais restent malgré tout fiables en étant corroborés par d'autres approches. C'est en poursuivant la démarche, en continuant à l'alimenter et en mettant ses contenus à la portée du plus grand nombre et en débat de la manière la plus multiple que les résultats produits seront par conséquent de plus en plus solides.

Les illustrations reprises dans cette note sont extraites de la présentation/restitution effectuée le 10 octobre 2018 devant les participants aux tables rondes, dont le support complet et en taille réelle est repris en annexe.

A. Genèse

Des échanges entretenus avec le comité de quartier de Tilff-centre ont donné naissance à une exposition de travaux d'étudiants qui a ouvert les imaginaires collectifs et interpellé la population en mettant en projet les espaces publics du centre de l'entité.

La volonté exprimée de poursuivre la réflexion soutenue par un engagement particulier du comité de quartier a poussé le Laboratoire de recherche en Ville-Territoire et Paysage (Lab VTP) de la faculté d'architecture de choisir Tilff comme lieu d'investigation et d'expérimentation de méthodologies novatrices en matière de production de connaissances collaboratives inscrites dans des démarches prospectives de conception de projets urbains.

Cette action de participation citoyenne a été, suite à un appel à projet, sélectionnée par l'université à travers la Maison des Sciences de l'Homme comme étant exemplative d'une démarche de partage de réflexions et de savoirs entre chercheurs et société civile. Au-delà de l'aide à une publication finale qui a été octroyée, cette reconnaissance institutionnelle donne d'entrée de jeu une visibilité extérieure à la démarche entreprise, notamment au sein du monde universitaire.

B. Méthode

1. L'objectif général de recherche.

Les démarches participatives traditionnelles initiées à l'occasion de la définition et de la légitimation de projets urbains, émanant de volontés plus ou moins marquées d'impliquer le citoyen, donnent à ceux-ci une capacité réelle ou ressentie très relative à influencer véritablement les choix effectués ou restant à effectuer. Quand il ne s'agit pas, sous une apparente ouverture totale et au nom de la démocratie, de procédés carrément démagogiques.

Alors qu'il s'agit de le responsabiliser, le citoyen se retrouve souvent ainsi, malgré lui, dans un rôle d'opposant, à cautionner des politiques qui lui échappent, pris en otage en faisant peser sur lui l'intérêt économique ou l'urgence liées à l'octroi de subventions, ou encore placé devant un os à ronger le distrayant de tout débat et enjeu de fond.

Ce type de procédé de « camp à camp » se heurte à :

- l'absence de considération réelle du citoyen comme acteur direct et permanent de l'évolution et la transformation de l'organisation du territoire; alors que c'est pourtant bien son adhésion et l'évolution de son comportement qui influenceront réellement, fondamentalement et durablement le cadre de vie et lui donneront sens;
- la confusion des temporalités (le long et le court terme) d'une part, et le manque de distinction entre la « demande » et l'« attente » du citoyen d'autre part; avec la grande difficulté pour ce dernier de prendre du recul face aux problèmes du quotidien;
- l'incapacité du citoyen à révéler et même à prendre conscience des valeurs et significations qu'il accorde aux éléments qui composent l'espace qui l'entoure, et qui pourtant l'affectent et contribuent à sa capacité d'appropriation du lieu, sa qualité de vie et ses possibilités d'épanouissement ;
- le manque de moyens d'appréhension et de compréhension des raisons, logiques constitutives et mécanismes de transformation de la forme urbaine empêchant de discerner les éléments, systèmes et configurations spatiales primaires des éléments superficiels résultant d'une utilisation et d'un fonctionnement momentané ;
- la grande difficulté dans les périodes défaitistes que nous traversons d'ouvrir les imaginaires et de se projeter vers un futur différent et positif.

Le laboratoire Ville-Territoire et Paysage de la Faculté d'Architecture expérimente de nouvelles démarches collaboratives visant la co-production de connaissances et la création de **médium** (carte cognitive dans ce cas) liant naturellement l'ensemble des intervenants (citoyens, spécialistes ou personnes donnant un éclairage ou une expertise particulier, autorité,...) autour de la définition progressive d'un projet de territoire et des valeurs qui le fondent.

2. La méthode mise en place à Tilff

La méthode mise en place par le Lab VTP en concertation et avec l'aide organisationnelle du comité de quartier a été articulée autour de deux activités majeures animées par des chercheurs qui ont mis en présence des citoyens choisis en fonction de leurs profils, connaissances et usages diversifiés de l'entité.

La première a pris la forme de deux tables rondes et a abouti d'une part, à l'élaboration de cartes mentales individuelles et ensuite collectives et d'autre part, à la sélection, description et localisation de lieu d'usage quotidien ou qui revêtent un intérêt particulier pour chacune des personnes présentes. L'organisation parallèle de deux tables rondes a permis de donner un plus grand temps d'intervention à chacun mais aussi de corroborer les résultats atteints. L'enjeu principal étant de distinguer la description physique et neutre de l'espace pour comprendre les valeurs et significations que lui attribue l'individu et qui donnent un sens à son milieu de vie, le qualifient et lui permettent de se l'approprier.

La seconde a consisté en une promenade accompagnée en trois temps : le premier était une invitation à parcourir individuellement l'espace et d'en restituer les impressions perçues à travers les cinq sens, le deuxième était un moment de dialogue au départ des sensations révélées et enrichi par les connaissances spécifiques des participants et des chercheurs et le troisième consistait à poursuivre le parcours dessiné par les chercheurs afin de relire le territoire sur base des fruits de l'échange et d'en comprendre plus en profondeur les raisons pour commencer à le mettre en projet.

Une première synthèse de ces deux activités dont le produit a été restitué et analysé par les professeurs-chercheurs a fait l'objet d'une soirée de présentation ouverte aux participants. Des types d'actions et d'initiatives pouvant être entreprises à des niveaux différents ont été présentées à titre d'exemple.

La suite de la démarche devrait consister en l'élaboration de cartes cognitives et sensibles dynamiques partagées donnant des formes de représentation du territoire véhiculant une carte d'identité de Tilff fondées sur les valeurs et potentiels dicibles ou indicibles caractérisant l'entité, à l'adresse du grand public et servant de guide de référence commun pour fonder un projet.

D'autre part, il s'agira de cibler une série d'actions à initier par le comité de quartier en partenariat avec d'autres acteurs de terrains ou sous forme de propositions orientées vers l'autorité publique.

Notions de carte mentale et de carte cognitive et sensible :

Pour s'orienter à travers un territoire, le comprendre et se l'approprier (en faire sien) toute personne a besoin de pouvoir se le représenter mentalement en associant et mettant en lien par des relations plus ou moins complexes différents éléments qu'elle prend comme repère. Cette représentation mentale est désignée « carte mentale ». Faire appel aux cartes mentales permet de mettre en évidence le niveau de perception et de compréhension que l'individu a d'une organisation territoriale et donc aussi le niveau d'existence qu'elle a pour lui.

Au-delà de leurs caractères physiques objectifs, l'individu connote les éléments et les lieux qui composent le territoire en leur associant des connaissances personnelles ou en établissant des relations conceptuelles qui lui sont propre et par ailleurs en les chargeant de significations liées à ses modes de perceptions sensibles. C'est sur base de ces valeurs attribuées que l'individu se projette dans l'espace qu'il vit, lui confère des qualités et lui donnent sens en dépassant ses simples performances fonctionnelles. Les « cartes cognitives et des significations » tentent d'exprimer et de représenter ces valeurs attribuées. Faire recours aux « cartes cognitives et des significations » permet de toucher aux attentes réelles de la personne et de fonder des projets qui lui donnent de la capacité d'épanouissement.

C. Les premiers éléments sortant des tables rondes et de la promenade accompagnée.

De manière générale, les premières réactions instinctives des habitants se concentrent assez naturellement sur les difficultés vécues le plus directement dans l'usage quotidien. Dans le cas de Tilff, viennent en premier les effets générés par l'importance et le comportement des flux de circulation traversant l'entité depuis la descente autoroutière et se concentrant sur l'avenue Laboulle. Au-delà des questions sécuritaires dénoncées par un grand nombre en tant que réalité objective ou ressentie, cette grande césure que constitue l'avenue Laboulle et à laquelle s'additionnent d'autres facteurs, comme nous le verrons par la suite, induit des pratiques du territoire séparant deux mondes : celui des habitants d'une part, et celui des usagers passants ou attirés depuis l'extérieur d'autre part. Ensuite, la préoccupation qui revient assez fréquemment repose sur la perception d'une construction immobilière inconditionnée qui déqualifie l'image de l'entité. Il faut certainement aussi y voir un renforcement du sentiment de l'effet couloir et donc de rupture que provoque l'avenue Laboulle.

Comme c'est assez généralement le cas aussi, la réaction qui à première vue paraît assez logique, est d'apporter des solutions là où le problème est perçu. Celles-ci s'élaborent dans la plupart des cas sans réelle capacité d'établir le rapport de causalité ou dans une logique de réponse au « *coup par coup* ». Ces réponses « évidentes » s'avouent être en réalité souvent contreproductives ou passent à côté des *raisons structurelles et caractères profonds* qui constituent pourtant les leviers permettant d'inverser réellement les situations sur le moyen et le long terme.

Ainsi par exemple, en ce qui concerne les désagréments liés aux trafics générés par l'accroissement de la mobilité automobile, le raisonnement logique naturel est de diminuer la largeur réservée à la chaussée et de créer des dispositifs ralentisseurs; ce qui permet de faire d'une pierre deux coups en reconquérant de l'espace pour le piéton tout en diminuant la vitesse de circulation. Autant le principe en lui-même ne peut être contesté, autant sa simple application ne rencontre pas les enjeux globaux de l'aménagement de l'espace public et peut même entraîner des effets inverses à ceux escomptés, par exemple, par la fragmentation de l'espace public conduisant à l'augmentation des conflits entre les différentes catégories d'usagers.

Il s'agit en réalité d'un raisonnement qui reste centré sur l'aménagement des infrastructures routières et sur la façon de minimiser leur impact. L'enjeu réel est de faire ré-exister et même de mettre en avant les autres formes d'usages et d'occupations et de redessiner l'espace public d'abord au service de celles-ci en lui donnant un langage construit au départ de caractères identitaires spécifiques. C'est de cette manière que l'on pourra réellement modifier les comportements et dépasser la seule préoccupation fonctionnelle pour *qualifier les lieux, les rendre aux habitants et participer à la revalorisation de l'image de l'entité*. Ce qui ne veut pas dire que la question de la circulation ne doit pas être réglée, mais par contre que l'espace public ne doit plus être dessiné pour que l'automobiliste s'y sente roi. Il s'agit d'un changement de posture qui consiste à replacer l'usage local au centre du processus de requalification. C'est d'ailleurs de cette manière aussi que l'on atteint les plus hauts niveaux de sécurité. Le bénéfice est donc multiple.

Ce sont ces caractères identitaires qu'il faut faire émerger d'abord par une lecture attentive de ce qui est et ensuite par la formulation des significations que l'on attribue ou que l'on souhaite attribuer aux lieux. Le projet commence à naître ici.

En outre, l'espace public et même plus exactement le système des espaces publics joue un rôle morphologique essentiel en étant une pièce d'articulation maîtresse de la structure du tissu urbain qu'il contribue largement à mettre en équilibre. La mise en évidence de ce rôle contributif et la compréhension approfondie des raisons et logiques de formation historiques qui lui ont donné sens et qui l'ont consolidé à travers le temps sont à la base de toute démarche de conception du projet urbain qui souhaite s'inscrire sur le long terme et soutenir des scénarios alternatifs pour demain.

C'est donc ici que réside tout l'intérêt d'une démarche de production de connaissances collaboratives telle que nous l'initions ici. Il s'agit de profiter de l'expertise collective des habitants aiguillées par les connaissances et le travail d'investigation des chercheurs pour saisir les significations réelles et identifier les valeurs et caractères fins et profonds souvent placés en arrière scène, afin de les faire ré-émerger en tant que force d'appui de la recomposition urbaine.

Un temps est cependant nécessaire pour faire sauter un certain nombre d'aprioris, sensibiliser et pouvoir alors se concentrer sur le fondamental qui est nettement plus indicible mais souvent bien présent dans le subconscient. Ce sont ces dimensions cachées qu'il faut arriver à faire rejaillir pour démarrer un discours partagé sur demain.

L'élaboration individuelle et collective des cartes mentales, et ensuite l'échange chercheur-habitants au départ de la restitution des sensations ressenties lors de parcours à travers l'entité et du partage de connaissance visent cet objectif qui a pu être rencontré en appliquant des méthodes spécifiques issues des travaux de recherche du laboratoire VTP appuyées par l'expérience didactique des enseignants.

Un travail de communication constructif peut alors être entretenu avec les chercheurs en s'inscrivant dans une démarche de conception d'un projet.

1. Les premières leçons à tirer des cartes mentales et cognitives dressées par les habitants.

Des deux tables rondes animées par les enseignants/chercheurs sont issues deux cartes mentales et cognitives dessinées et commentées par les habitants. **(Figure 1.)**

Ces cartes ont alors été re-schématisées afin de les rendre plus visibles et compréhensibles sans perte d'informations. **(Voir résultat de la table 2 Figure 2.)**

Ces cartes cognitives restent des outils ouverts et actifs qui évoluent et s'affinent au fur et à mesure de la démarche. C'est de leur alimentation la plus diversifiée et la plus épaisse que dépendra leur appropriation réelle par l'ensemble des acteurs

Dans un premier temps, il était demandé aux participants de dessiner de manière individuelle leur représentation personnelle de Tilff. **(Voir exemples en Figure 3. dessus)** ; pour ensuite mettre la question en débat et dessiner de manière collaborative une carte collective.

Les cartes individuelles présentent des différences assez marquées qui peuvent être mises en relation de manière assez directe avec les expériences personnelles du territoire propres à chacun des auteurs. Elles couvrent notamment des territoires à aires différenciées en lien direct avec le lieu d'habitat ou d'exercice professionnel.

Nous n'analyserons pas ces cartes individuelles en détail dans le cadre de cette note synthétique intermédiaire même si un examen détaillé de celles-ci reste sans conteste le moyen d'apporter un niveau d'information et de connaissance plus fin intégrant toute la diversité des perceptions des différents usagers qui attribuent des valeurs personnelles aux lieux. C'est cette diversité qui crée d'abord la richesse d'un territoire en tant que lieu d'échanges de points de vue et d'interprétations multiples et lui donne toute sa diversité et son épaisseur culturelle et sociale.

Ce sont par contre aussi les caractères partagés qui fondent l'identité de l'entité et la font reconnaître par tous. Sa cohésion dépend aussi de la cohérence de sa structure d'organisation d'ensemble et de la continuité qu'elle est capable de générer en associant les différents milieux de vie du territoire.

Il s'agit ici de tenter de tirer les points communs qui apparaissent à cette étape de la démarche et d'examiner la manière dans laquelle ceux-ci peuvent être mis en relation avec la structure spatiale du tissu urbain et du paysage dans lequel à la fois il s'inscrit et qu'il contribue à dessiner.

Cela impose de comprendre le tissu urbain au départ de ses éléments de constitution, raisons, caractères, logiques de formation et mécaniques de transformations, relations d'équilibre ou de déséquilibre. Cette approche fait appel à des méthodes et modes de raisonnement spécifiques qui sont seuls à la portée des professionnels/chercheurs. La démarche de production de connaissances collaboratives (habitants-chercheurs) telle qu'engagée trouve ici toute sa raison d'être.

Les éléments communs sortant du débat entre habitants autour de l'exercice d'élaboration de la carte mentale et cognitive collective.

Les cartes mentales dessinées de manière individuelle **(voir figure 3 dessus.)** par restitution immédiate correspondent dans pratiquement tous les cas à des aires géographiques limitées même si celles-ci s'expriment parfois à des échelles différentes, ce qui est dû en partie à des pratiques quotidiennes du territoire restreintes, mais aussi certainement à l'effort de remémoration qu'implique la mise en évidence d'éléments qui appartiennent à un territoire plus large vécu de façon plus occasionnelle, appartenant à des expériences de l'histoire personnelle plus lointaine ou plus simplement qui sont tellement là qu'ils s'inscrivent dans le subconscient. Les représentations partielles ou fragmentées du milieu de vie émanent aussi de la difficulté qu'ont un grand nombre de personnes de mettre en relation géographique les éléments entre eux d'autant plus que ceux-ci sont en nombre important ou que les parcours qui les joignent sont compliqués, ou encore de situations de

ruptures de continuités physiques qui se sont établies entre eux. Le travail collaboratif de dessin de la carte mentale collective associé à l'apport de la description morphologique des chercheurs permettra de dépasser ces freins et de distinguer ces différentes raisons entre elles.

L'élaboration de la carte mentale collective et le débat installé autour a fait progressivement émerger les aspects qui suivent. (*Voir figure 2.*)

1) Les territoires perçus et les grands éléments repères et identitaires.

Plusieurs niveaux de perception et de lisibilité du territoire apparaissent.

L'aire géographique assez restreinte couverte par la carte mentale individuelle dessinée naturellement par chacun des participants donne lieu à des représentations précises, détaillées et dessinées dans un ensemble. Elles montrent que cette portion du territoire est bien connue par son auteur mais aussi qu'elle a pour lui une grande lisibilité (lisibilité = capacité de mettre en relation des éléments-repères les uns avec les autres, en général autour de parcours, et d'en donner une représentation globale sous forme d'un schéma de synthèse).

L'aire géographique correspondant à l'extension urbaine en fond de vallée est quant à elle aussi assez bien identifiée. La capacité de se la représenter demande cependant un effort de concentration important et souvent même l'appui des autres participants pour faire resurgir des éléments enfouis. Cette aire territoriale reste assez lisible pour l'ensemble des participants. Le boulevard lieutenant constitue cependant une limite de perception assez marquée.

On constate par contre que le lieu d'habitat correspondant au vallon du ruisseau de Saint val n'est jamais représenté ni même évoqué. Comme nous le verrons par la suite, cette situation est certainement due en très grande partie à la césure que la descente autoroutière a créée.

A une échelle géographique plus large, le sentiment d'appartenance à la vallée et au sein de celle-ci à une entité assez bien circonscrite est largement partagé. Des caractéristiques induites par cette situation géomorphologique sont identifiées et évoquées sous des formes diverses. Sont cités notamment : l'existence de lignes de crêtes, de lignes d'horizon, de rapports verticaux et d'effets de ciel, d'appartenance à la vallée, de relations hauts-bas et de situations visuelles particulières liées au relief exprimées par : «on voit tout de partout ». La capacité d'exprimer l'ensemble échappe cependant à la quasi-totalité des participants. Le sentiment d'appartenance à un « village » est aussi assez fréquemment évoqué.

Une seule personne représente d'entrée de jeu le territoire de manière plus générale au départ de grands liens qui unissent les deux sous-entités que sont Cortil et Tilff. Cette représentation a été cependant effectuée par une personne qui habite Cortil et dont le métier touchait à la gestion du territoire.

C'est au départ d'un effort collectif que des éléments identitaires ou repères sont progressivement mis en avant, situés et complétés sans cependant, dans un bon nombre de cas, que le groupe ne soit capable de représenter les parcours directs qui les lient, et ce en particulier lorsqu'il s'agit d'inscrire dans l'organisation d'ensemble les éléments qui n'appartiennent pas au fond de vallée ou qui se situent au-delà des traversées autoroutières.

Toutefois, le bois des manants qui entoure l'entité en rive droite, l'espace agricole du plateau, le village et l'espace de loisir en fond de vallée et en rive gauche, Mont, le sentier panoramique qui marque le haut du versant abrupte, et en avant (le versant) et au-delà «la vie sauvage » sont identifiés comme étant les grandes composantes du territoire. Le domaine du Sart-Tilman est aussi évoqué dans le lien visuel, symbolique, économique et fonctionnel qu'il entretient avec Tilff ainsi que par la vie étudiante qu'il génère.

Les éléments repères et identitaires cités et localisés sont principalement: les châteaux, les drèves, les sources et le ou les cours d'eau, les cimetières et les écoles et concentrés sur le centre ressenti : le pont, la place Albert et son église, la place du souvenir, le parc de Brunsode, le rond-point et entre eux le parking du Lidl.

Un lieu à forte valeur naturelle et patrimoniale est identifié comme étant la « porte de Tilff ». Il correspond au point d'inflexion et de resserrement de la vallée au droit de la roche Saint-Anne (formée par un phénomène géologique affleurant rare) sur laquelle domine le Château de Brialmont qui est situé en vis à vis de la « maison éclusière » et à hauteur d'un ancien passage d'eau. Aux yeux des participants, ce lieu emblématique à valeur historique, géologique et « légendaire », marquant l'entrée et offrant des points de vue mérite d'être redécouvert et valorisé.

L'avenue Laboulle est aussi perçue comme un élément primaire de la structure de Tilff qui concentre des difficultés en étant un lieu de transit mais qui est aussi considérée comme étant un lien indispensable, le lieu de concentration des commerces et surtout un lieu de convivialité à retrouver (un espace urbain).

La descente autoroutière est l'élément qui s'impose. Elle est décrite en parlant d'entonnoir, de trafic intense ou de surdimensionnement.

Alors que l'Ourthe est la raison même de l'implantation historique de Tilff et de son développement centré sur l'activité autour de l'eau (villégiature et industrie), celle-ci n'est, assez paradoxalement, jamais citée comme lieu d'animation particulier. La dangerosité de son écoulement est la raison donnée. Par contre, l'île est un lieu particulièrement évocateur pour des habitants. Un d'entre eux propose d'y aménager un jardin botanique.

Nous pouvons retirer de manière générale, l'existence d'un sentiment d'appartenance fort à une entité morphologique (la vallée) au sein de laquelle s'inscrit le « village », mais aussi un manque de lisibilité de l'organisation du territoire à cette échelle. Un écart existe donc entre le territoire compris et le territoire ressenti.

2) Les grands caractères attribués à l'entité et à son paysage

Comme éléments de définition de la silhouette de Tilff, sont cités : ses caractéristiques morphologiques (vallée encaissée et ligne de crête), ses éléments repères (Eglise), ses maisons avec balcons, son vieil habitat traditionnel de pierres et de briques, son habitat de villégiature du 19ème siècle et ses bâtiments modernes.

Le caractère végétal est aussi mis en avant et un lieu à végétation particulière est relevé par une participante (présence de cerisiers du japon sur le versant de la rive gauche).

Une personne venue s'installer à Tilff justifie son choix d'y rester par le « caractère vacancier du village ».

3) Les pratiques du territoire et les lieux des Tilffois

En se référant à leurs parcours quotidiens les habitants distinguent l'existence de deux Tilff. Le Tilff des locaux qui empruntent les petites rues transversales et la rive droite de l'Ourthe comme cheminement à travers l'entité. Le Tilff des extérieurs qui utilisent l'avenue Laboulle comme traversée automobile et le Ravel de la rive gauche comme parcours vélo.

Les lieux considérés par les Tilffois comme les leurs sont : le parc Brunsode, le bord de L'Ourthe (la rive droite, citée aussi comme étant le Ravel des Tilffois), les bois Pireck, de Brialmont et des Manants.

2. Les premières leçons à tirer de la promenade accompagnée, des expérimentations spatiales et du temps de l'échange de connaissances habitants/chercheurs in situ.

Sur base d'un décryptage du produit des tables rondes, un parcours a été dessiné par les chercheurs d'une part, pour offrir une occasion d'expérimentation du territoire particulière et d'autre part, pour confronter les habitants à des questions thématiques transposées dans l'espace concret tel que vécu.

A des moments de promenades individuelles qui laissaient cours à l'appréhension sensible des milieux traversés ont succédé des moments d'arrêts et d'échanges de points de vue et de connaissances, pour continuer ensuite le parcours de manière collective avec un nouveau regard, en transposant les acquis, en reformulant des questions et en ouvrant des perspectives nouvelles.

Des thématiques générales avaient été sélectionnées sur base des résultats des tables rondes pour être abordées quel que soit le tronçon : la structure transversale de l'organisation spatiale de l'entité, le végétal comme structure et langage, l'espace public dans son rôle structurant et sa qualité interne, les discontinuités et pertes d'équilibre, le potentiel de l'eau et du réseau hydrologique, les caractères identitaires des lieux,....

Nous ne rendons pas compte à ce stade de toutes les variations de sensations perçues individuellement par les participants et les récits évocatoires formulés face aux milieux traversés. Ceux-ci ont été restitués à travers des carnets personnels de notes et de dessins qui constituent un outil très riche permettant de décrire toute la variation des significations attribuées au lieu à travers le filtre interprétatif propre à chacun des individus. ***(Voir quelques extraits de carnets à titre d'exemple en figure 4)***

a. Le tracé du parcours

Le parcours comprenait trois tronçons.

1) Le premier tronçon : la vallée comme force caractérisante et de mise en continuité.

Le premier tronçon du parcours choisi donnait la possibilité de cheminer en abordant la vallée de manière transversale (depuis le fond jusqu'au plateau et inversement depuis le plateau jusque l'Ourthe) en employant des rues et chemins moins habituels mais qui participent au support/maillage historique qui a généré la continuité de base du tissu urbain formé en lien étroit avec le paysage de la vallée dans lequel il s'inscrit. Ce cheminement correspond de plus à des pratiques du territoire disparues qui liaient le village à son cimetière situé à mi versant, son espace agricole en plateau et au-delà, aux bois qui entourent l'entité. Ce parcours donnait aussi l'occasion de redécouvrir Tilff au départ de ses grandes caractéristiques morphologiques (le franchissement du versant, la contemplation à mi-hauteur, les vues larges permettant l'appréhension de l'entité dans son ensemble, la plongée vers le village, la découverte progressive et le passage de la nature à l'urbain,...)

2) Le deuxième tronçon : au fil de l'eau

Le second tronçon le long des rives donnait quant à lui la possibilité de remettre l'accent sur l'eau et les rives en tant que lieu identitaire et en tant que système de continuité majeur de l'entité, et donc comme force de mise ou de remise en lien des différentes parties de l'entité aujourd'hui dissociées. Le parcours permettait aussi de réinsister sur le potentiel qu'offre le cours d'eau dans la vie de la cité en tant que lieu d'activité et d'attrait. Les différents tronçons de la rive pouvaient aussi être réappréciés dans leurs conditions spécifiques et en tant qu'étendue offrant des possibilités multiples de réinvestissement et de mise en relation des habitants et usagers avec le cours d'eau.

3) Le troisième tronçon : les lieux à redécouvrir

Le troisième tronçon dessiné entre le centre de l'entité et le vallon du ruisseau de Saint val qui s'est révélé comme étant oublié des Tilffois permettait d'identifier les raisons de dissociation de cette partie de l'entité mais aussi de réidentifier ses caractères et valeurs spécifiques fortement marqués par le relief. Ce tronçon, faute de temps, n'a pu encore être exploré.

b. Les leçons dégagées

En associant les constats effectués et connaissances partagées par le groupe des participants à une compréhension plus profonde des logiques, caractères et raisons constitutives de l'organisation du territoire et de ses mécanismes de transformation expliquées par les chercheurs, une série de leçons et de relations causales ont pu être dégagées. Il a alors aussi été possible de donner une portée plus générale aux constats établis et conclusions tirées pour reconsidérer l'entité dans son ensemble.

1) La structure urbaine constitutive mise en déséquilibre et en rupture.

L'expérimentation du premier tronçon et la tentative de rejoindre le plateau depuis la place de la Résistance et ensuite la rue des Plopes, le petit chemin menant à la ferme Tombeux et à l'ancien cimetière se heurte à des obstacles (barrières installées près de l'entrée de ferme

et sur le pourtour du nouveau cimetière) empêchant de poursuivre le parcours jusqu'au plateau agricole, vers Cortil ou encore vers la ferme Brialmont ou le bois des Manants.

Ce cheminement a aussi donné l'occasion de redécouvrir des éléments du patrimoine naturel (le cours d'eau bien que canalisé et son vallon, la végétation) et humain (un bassin de retenue d'eau, l'ancien cimetière, ses murs et points de vue, la ferme du Tombeux, un replat marqué d'un gros tilleul aménagé en lieu de contemplation, l'ancien chemin,...).

L'explication par les chercheurs de la façon dont s'est progressivement structuré le tissu urbain et ensuite a été mis en déséquilibre a permis de comprendre les raisons de la situation d'aujourd'hui. Le tissu urbain Tilffois s'est en effet construit progressivement au départ d'un maillage constitué des anciens chemins vicinaux qui liaient les noyaux d'habitats entre eux. Ces chemins ont été tracés pour relier le haut au bas de Tilff sous forme d'un réseau ramifié en suivant les lignes de moins grande pentes qui correspondent de manière assez générale aux fond de vallons ; créant ainsi une relation de dépendance étroite avec la morphologie de la vallée et son hydrographie. Le système urbain et le système naturel trouvent ici un lien constitutif solide qui caractérise le paysage de Tilff.

Les trois lieux de convergences principaux qui articulent le système sont : le village de Cortil – le lieu-dit « les Plopes » – la place Albert actuelle – le parc de Brunsode - le bas du vallon de Saint Val. **(Voir figure 5)**

L'ouverture des voies routières modernes, d'abord la voie reliant Beaufays à Tilff et plus récemment la descente autoroutière, a fondamentalement déstabilisé l'équilibre général du système en sectionnant ses principales articulations et en ségrégeant l'entité. Ces voies « forcées », construites pour répondre à des critères de performance longitudinale (l'évacuation des flux principaux de circulation) ont eu pour effet de réduire voire d'annuler les connections transversales qui, comme nous l'avons vu, sont des éléments essentielles de l'équilibre général du système et de l'intime association entretenue entre l'entité et le paysage à la fois dans lequel elle s'inscrit et qu'elle génère. **(Voir figure 6)**

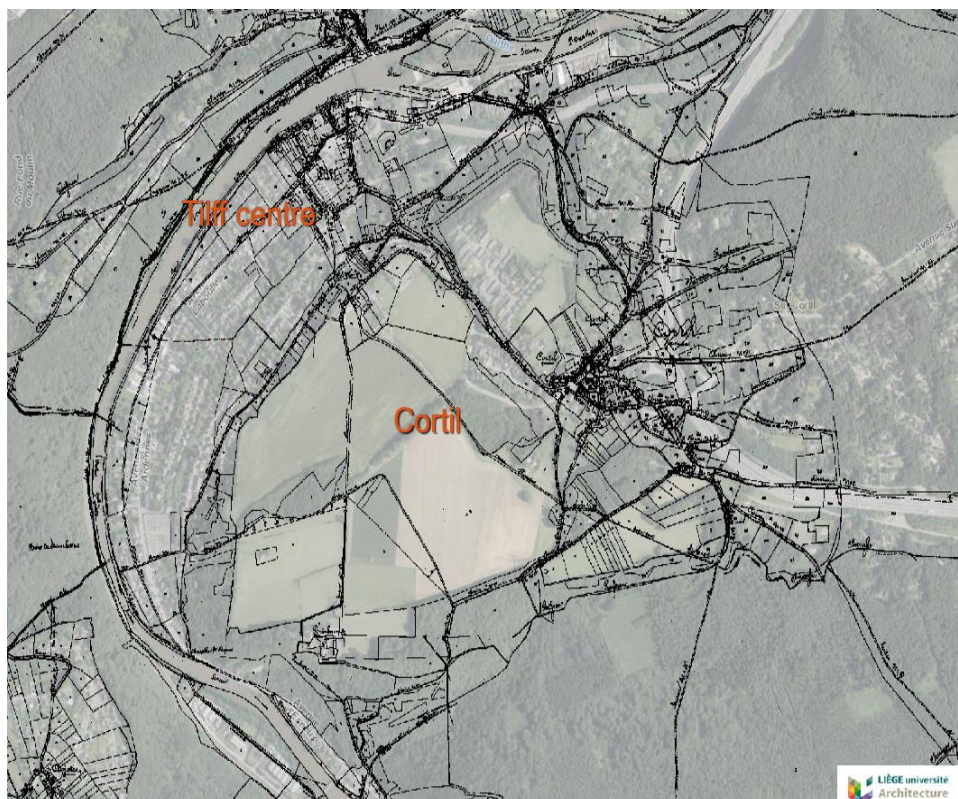


Figure 5. Compréhension des logiques constitutives historiques et liens structuraux du tissu urbain garant son équilibre et de son lien fort avec la morphologie naturelle de la vallée.

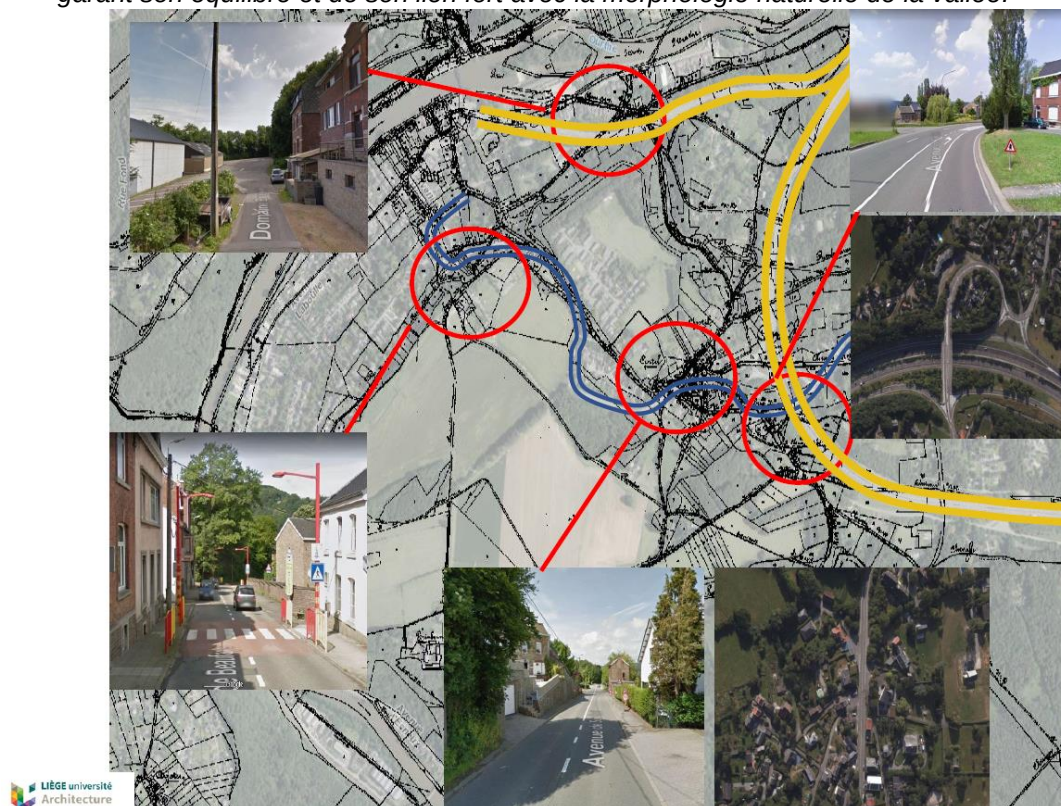


Figure 6. Effets de la construction du réseau routier sur la mise en déséquilibre et en rupture du tissu urbain par dé-forcement des points d'articulations primaires et affaiblissement voire annulation de la mise en relation transversale qui donnent de plus lieu à des espaces publics canalisés au seul profit de la voiture.

Les ruptures générées ont réduit les usages. Les chemins bien que protégés juridiquement (classement des chemins vicinaux), ont été à certains endroits effacés aux profits de l'exploitation privée et par conséquent des pratiques du territoire ont disparus. Ce phénomène de sectionnement a encore été renforcé par les aménagements « sécuritaires » de la voirie qui ont affermi la canalisation de l'espace public au profit des voitures.

La plupart des cheminements transversaux liant le fond de vallée au plateau ont ainsi été coupés; c'est pourtant ceux-ci qui profitent à la vie locale et qui donnent à Tilff son caractère villageois et un attrait pour le loisir et le tourisme.

Le rétablissement de ces parcours et de pratiques associées constitue certainement une voie prometteuse pour sortir Tilff de sa fonction principale de lieu de passage, mais aussi pour rendre une pleine lisibilité à l'organisation du territoire et donc aussi d'en donner une image de cohésion plus forte à l'habitant.

Il est alors possible d'inverser les rapports hiérarchiques (entre passage et vie locale) en recomposant les espaces publics de manière à mettre d'abord en avant leur fonction transversale.

Comme nous l'avons vu au début de note, c'est aussi en inversant les clefs de lecture de l'espace public que l'on atteindra le plus haut niveau de sécurité en modifiant le comportement des automobilistes.

De plus, ces cheminements retrouvés, donnent, à l'heure des modes de déplacement doux, des alternatives concrètes à la voiture.

Une piste à explorer qui est devenue de plus en plus évidente au fur et à mesure du parcours, part de la reconsidération de l'eau et des ruisseaux qu'elle forme comme éléments forts de mise en continuité, de valorisation et d'animation de l'entité; alors qu'aujourd'hui son écoulement est souvent géré techniquement par des collecteurs enterrés. Des opérations contemporaines de gestion des cours d'eau consistent à redessiner le lit et les berges des cours d'eau en intégrant leur dynamique naturelle de fluctuation. Parties inondables, bassins de retenues ou aires de rétention, lieux d'accélération ou de ralentissement,... deviennent des occasions de définition d'un paysage aquatique et végétal. Par leurs principes de départ, ces façons de faire ont aussi pour avantage de réduire voir d'annuler les risques d'inondation.

2) Les caractères distinctifs des différents quartiers et les valeurs spatiales de leurs configurations bâties et végétales

Le parcours dessiné mettait aussi les participants en situation de confrontation avec les différents milieux et configurations de Tilff (le plateau agricole, le versant végétalisé, le noyau villageois, l'habitat en parc privé, l'espace public, le long d'eau,...) afin d'en apprécier les qualités spatiales.

L'observation in situ a permis de mettre en avant les éléments du vocabulaire urbain souvent multiples et complexes qui qualifient l'espace perçu et vécu: du plus marquant au plus discret. Une série de récits, données historiques, évocations étymologiques ou autres connotations apportés par les participants ont permis de dépasser le simple constat qualitatif pour donner un sens beaucoup plus profond, en passant d'un espace ressenti à un espace porteur de références culturelles, sociales ou liées à des expériences plus personnelles.

La réactivation de la carte mentale collective (voir points précédents) complétée par le regard attentif posé sur la scène en présence, met en évidence l'importance du rôle de la végétation en tant que composante identitaire forte déclinée sous forme d'une « écriture végétale » caractérisant spécifiquement différents lieux. Végétalisation naturelle et

végétation organisée se conjuguent aussi pour former une structure continue se présentant comme l'écrin du village.

Chaque lieu, forme d'organisation bâtie ou non, ou point de repère dispose de son vocabulaire végétal propre qui le démarque et le connote tout en le liant de manière intime à l'ensemble. Une structure végétale complexe et organisatrice peut ainsi être mise en évidence à la fois par ses caractères distinctifs et ses formes d'ordonnement.

Ainsi, les drèves, les avenues, les rues et les chemins se particularisent par leur plantation spécifique de tilleuls, de hêtres, de platanes, de peupliers ou encore de saules pour forger l'identité du lieu qui se transcrit même parfois dans son appellation (exemple: les Plopes qui signifie en wallon les peupliers, l'avenue des hêtres, ou encore tout simplement le nom de la commune Tilff qui veut dire lieu planté de tilleuls)

Les rues et les quartiers se singularisent aussi par leurs modes d'agencements végétaux qui font partie intégrante de leur composition et de leur typologie d'habitat. Ainsi par exemple : les jardins et les parcs qui entourent les habitations, les terrasses, les zones de reculs, les talus végétalisés, les jardins publics, les squares, ...créent, en symbiose avec les corps bâtis et en accord avec le relief, le paysage interne de quartiers de Tilff.

Les maillages et éléments singuliers de la « végétation naturelle » complètent l'éventail.

Un lexique végétal de Tilff à l'adresse du grand public pourrait ainsi être constitué.

3) L'Ourthe en tant que lien continu, lieu d'attrait et à forte valeur mémorielle.

Alors que l'Ourthe a joué un rôle historique fondamental dans la définition du lieu de villégiature qu'était Tilff (établissement de bains) et dans son histoire industrielle, le cours d'eau est aujourd'hui pratiquement vidé de toute activité et ne fait l'objet d'aucune valorisation spécifique.

Le parcours en long de rive droite fait ré-émerger une série de potentiel qu'offrent l'étendue des berges. Celle-ci n'a cependant pas pu être poursuivie par faute de temps. Le travail exploratoire est à continuer...suite au prochain épisode.

D. L'exercice de la synthèse à l'échelle de l'entité et la mise en projet

1. Une approche par systèmes pour mettre en projet

Les tables rondes et la promenade ont conduit à reconnaître et comprendre les milieux à partir d'expériences vécues in situ (depuis l'intérieur des espaces).

QUELLES DIFFERENCES entre:

- **REPERAGE de LIEU**
- **FONCTION**
- **...et PROJET de TRANSFORMATION ?**

1. Reconnaissance et compréhension d'un contexte donné, dans lequel on repère des milieux de plus grande valeur à vivre/utiliser
2. Usages et première fonctionnalisation de celui-ci;
3. ...usages et expériences spatiales et sensibles qui suggèrent des changements à y apporter... projet de transformation ou remise en réseau d'un lieu à relier à un système majeur permettant de mieux le valoriser.

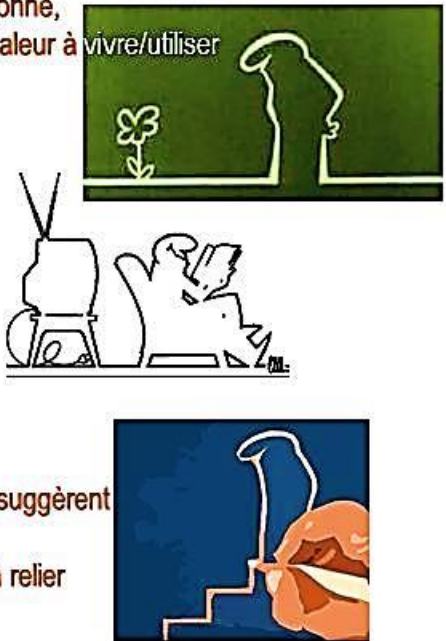


Figure 7 : Différence d'attitude entre repérage, fonction et projet de transformation

Ces actions nous amènent à dépasser le stade de simple énonciation de besoins de base, car ceux-ci ne sont que des fonctions limitées ou correspondant à ce qui est ressenti comme premier manque. L'image ci-dessus explique les différences entre une fonction et un besoin plus fondamental répondant à des perceptions plus fines des qualités propres à un milieu de vie. L'objectif de cette démarche est donc de faire appel aux aspects des espaces vécus qui offrent aux habitants des qualités qui touchent leur sphère sensible, leurs émotions, leurs ressentis, voire leurs « images mentales » des milieux habités et leur mémoire des lieux. Cet appel à dépasser l'immédiateté de réponses uniquement fonctionnelles primaires conduit chacun à requestionner son expérience des lieux, souvent liée à la visualisation mentale d'aspects vécus qui laissent traces dans la mémoire de chaque usager de l'espace. En faisant appel à cette mémoire perceptive, nous faisons ré-émerger la mémoire profonde liée aux caractères des lieux connus qui ont été objet de plaisir, satisfaction, contemplation, voire « enchantement ». Ces caractères immatériels sont souvent liés à un ou plusieurs éléments de l'espace existant, mais ils sont souvent illisibles, voire oubliés ou non considérés car plus du tout utiles. Les faire réapparaître permet de remettre en évidence les matériaux, les milieux ou les conditions minimisées par le développement fonctionnaliste actuel et de les

replacer parmi les éléments à considérer, même si ceux-ci restent minorisés. Dans la mise en place d'un dialogue collectif autour de ces « minorités spatiales » on aperçoit une forte convergence entre les aspects et éléments qualitatifs que les habitants font ré-émerger. Le partager permet de reconstruire une image collective supportée non pas par le dernier des éléments ayant marqué les lieux, comme la circulation dans le centre de Tilff, mais comme des nouveaux possibles et des nouvelles perspectives d'actions que les habitants tendent sinon à mettre en second plan. Ainsi, ces démarches de dialogue, en faisant ré-émerger des aspects mis en sourdine ou subordonnés, permettent de relancer des dynamiques de prospection fondées sur les qualités réelles des milieux.

Ce temps de questionnement mental (interroger les images qui sont en nous), physique (vécu in situ) et descriptif (textes et dessins), prépare l'habitant à faire appel à l'expérience. Cette nouvelle mise en condition ouvre des possibilités pour aller au-delà des fonctions (utilité simple des lieux) afin de réfléchir aux qualités et aux modes de vivre et ressentir les espaces existants et pratiqués au quotidien (images intériorisées de nos lieux de vie, qualités que nous leurs conférons), afin d'arriver à énoncer des besoins plus profonds (qualitatifs) et les traduire en actions prospectives ou « projets » de devenir, c'est-à-dire en objectifs plus complexes pouvant modifier l'état actuel des lieux habités, parcourus et connus.

Le recours aux expériences de vie et à la manière de les énoncer, nous permet de partir du **point 3 de la figure 7** en ayant pour objectif de réfléchir sur les aspects suggérés par les habitants afin d'y greffer des hypothèses de *transformation* ou des voies d'action pour *initier des démarches de projet*. Il s'agit de mettre en route une dynamique qui conduit progressivement à l'énonciation et à la définition toujours plus fine d'une manière de transformer les milieux étudiés ensemble.

Cette pratique permet de ne pas focaliser l'attention sur un point délié des autres ou sur un seul aspect ou fonction spécifique, mais de mettre en évidence des situations dans lesquelles il faut partir d'un ensemble d'éléments et/ou matériaux, voire d'un espace plus étendu et/ou d'un système d'espaces à caractères différents.

Pour cette raison, l'objectif de cette synthèse n'est pas de donner des thèmes précis de projet, mais de mettre en évidence des familles de composantes spatiales que nous dénommons « *systèmes* ».

Les projets ne seront donc pas liés à l'une ou l'autre composante isolée de l'espace (ex. routes ou habitat), mais ils seront l'expression d'un raisonnement intégré, capable de réassocier des matériaux (routes, bâtis, verts, etc.) qui ont été séparés dans les modes d'aménagement territorial et de gestion urbaine précédents.

Dès lors, les projets découleront d'une démarche de réorganisation et de réassociation des éléments du territoire et répondront dans le même temps aux problématiques rencontrées au quotidien.

Pour y arriver, nous avons d'abord distingué les composantes des espaces habités sur base de leurs caractères et type de matériau (eau, vert, bâti, interstice, etc.). C'est-à-dire qu'à chaque type de matériau correspondent des formes ou des modes d'agencement de l'espace. Ces matériaux peuvent caractériser fortement certains espaces en s'affirmant comme des composants principaux des projets à venir, tout comme ils peuvent constituer des parties secondaires des espaces analysés et jouer un rôle d'accompagnement dans les propositions à énoncer.

Suite à ce travail de lecture approfondie par type de matériau, nous les réassocierons afin d'en étudier et développer les « interrelations » possibles ou souhaitables, selon un jeu combinatoire qui ouvre à des hypothèses de reconsidération des priorités d'action à mettre en œuvre. La recherche d'interrelations donne un caractère souvent novateur et ouvert aux projets esquissés. En effet, cette démarche permet d'atteindre des objectifs certainement plus flexibles que ceux obtenus à travers les tableaux AFOM (Atouts, Faiblesses,

Opportunités, Menaces). Les démarches linéaires qu'induisent ces méthodes traditionnelles bipolaires de mise en grille ne donnent en effet pas la possibilité de concevoir des projets de manière progressive et évolutive et encore moins de leur apporter toutes les nuances leur donnant un sens plus profond.

Par contre, en partant des éléments repérés à travers les différentes démarches collectives et individuelles, on peut énoncer des stratégies d'intervention permettant de suivre l'évolution des systèmes d'éléments mis en place. De cette manière, les projets seront plus ouverts et permettront un suivi et un accompagnement qui peut être aussi un moyen puissant pour reconnecter les habitants aux qualités et devenir de leurs milieux de vie.

A partir des éléments recueillis, nous avons énoncé, pour commencer, 6 systèmes différents, chacun se focalisant sur un matériau principal de caractérisation des espaces : **(voir figure 8)**

1. Le système des « Espaces Verts », présenté à travers différents types de compositions spatiales : les alignements et les structures vertes constituant les milieux, les relations à l'eau et aux rues, et enfin les bois et forêts ;
2. Les systèmes d'habitats spécifiques (car en relation étroite avec le territoire et les qualités paysagères) et leurs mutations urbaines dans le temps ;
3. Le système de l'eau : formes, milieux et problématiques systémiques spécifiques ;
4. Le système des espaces publics : maillage, types, formels/informels, etc. ;
5. Le système d'articulations et entrées en relation avec la morphologie urbaine ;
6. Le système des chemins de traverse et milieux oubliés.

Pourquoi énoncer les projets par systèmes ?

Pour éviter de répondre à des questions d'aménagement fonctionnel qui ne permettent pas de rencontrer les besoins de qualité urbaine et de vie des habitants. En effet, de l'ensemble des activités développées avec les habitants et le comité de quartier, nous pouvons souligner que, en cherchant à suivre l'évolution des travaux d'aménagement divers en cours dans leur commune, les habitants adoptent une lecture de l'espace sectorisée qui se limite à se requestionner autour des qualités d'un morceau de territoire qu'ils perçoivent encore directement aujourd'hui. L'approche par systèmes leur permet de retrouver des espaces qui ne sont plus immédiatement visibles. Ainsi, ils peuvent les intégrer et leur attribuer des valeurs et potentiels qui ne faisaient plus partie de leur perception directe et, par conséquences, étaient omis de leurs objectifs prioritaires d'action.

Cette redécouverte a permis, de plus, de ne plus se focaliser sur l'une ou l'autre solution technique, mais bien d'appréhender l'espace dans sa globalité. Il est alors possible d'en prendre soin en arrêtant de le fragmenter, mais bien au contraire, en réassociant les éléments et les valeurs perdues, ce qui permet à la fois de rendre unité et de conférer de nouvelles qualité à l'espace à aménager.

Donc, la notion de système sert à faire émerger la nécessité de ne plus rester centré sur un seul espace ou sur un seul facteur d'aménagement, comme par exemple « la voirie ou la mobilité ». Dès lors, considérer les milieux habités comme un ensemble de systèmes interconnectés permettra de retrouver des relations spatiales et fonctionnelles oubliées et inattendues. Des réinsertions systémiques et/ou des continuités spatiales retrouvées découleront des réflexions, objectifs et actions de transformation plus inclusifs et soutenables, à la fois sur le plan du vécu (de l'intérieur) et des interrelations

environnementales possibles. Les actions diverses à mettre en œuvre, seront dès lors des moyens forts et précis pour influencer/réorienter continuellement les transformations d'un milieu à aménager. Ainsi, le projet doit être dès le départ considéré comme une œuvre ouverte et non pas comme une solution figée. Le projet peut de cette manière conférer aux espaces touchés un caractère résilient et en évolution continue, à soutenir par le monitoring des phénomènes humains et naturels qui le conditionnent.

Les systèmes spatiaux, que nous définirons de manière de plus en plus fine, sont ici énoncés à partir des éléments de qualité relevés à travers les consultations publiques. Ils reposent surtout sur des éléments naturels (eau, végétation et terre), mais ils interagissent aussi avec différentes typologies de bâti ou d'infrastructure de transformation des milieux naturels existants (comme les voies, les canalisations, etc.).

L'étude approfondie des premiers systèmes détectés permettra d'énoncer des ensembles d'actions à partir desquelles seront conçus des programmes et des projets plus articulés, plus complexes et donc mieux adaptés aux problématiques transversales que le territoire Tilffois rencontre.

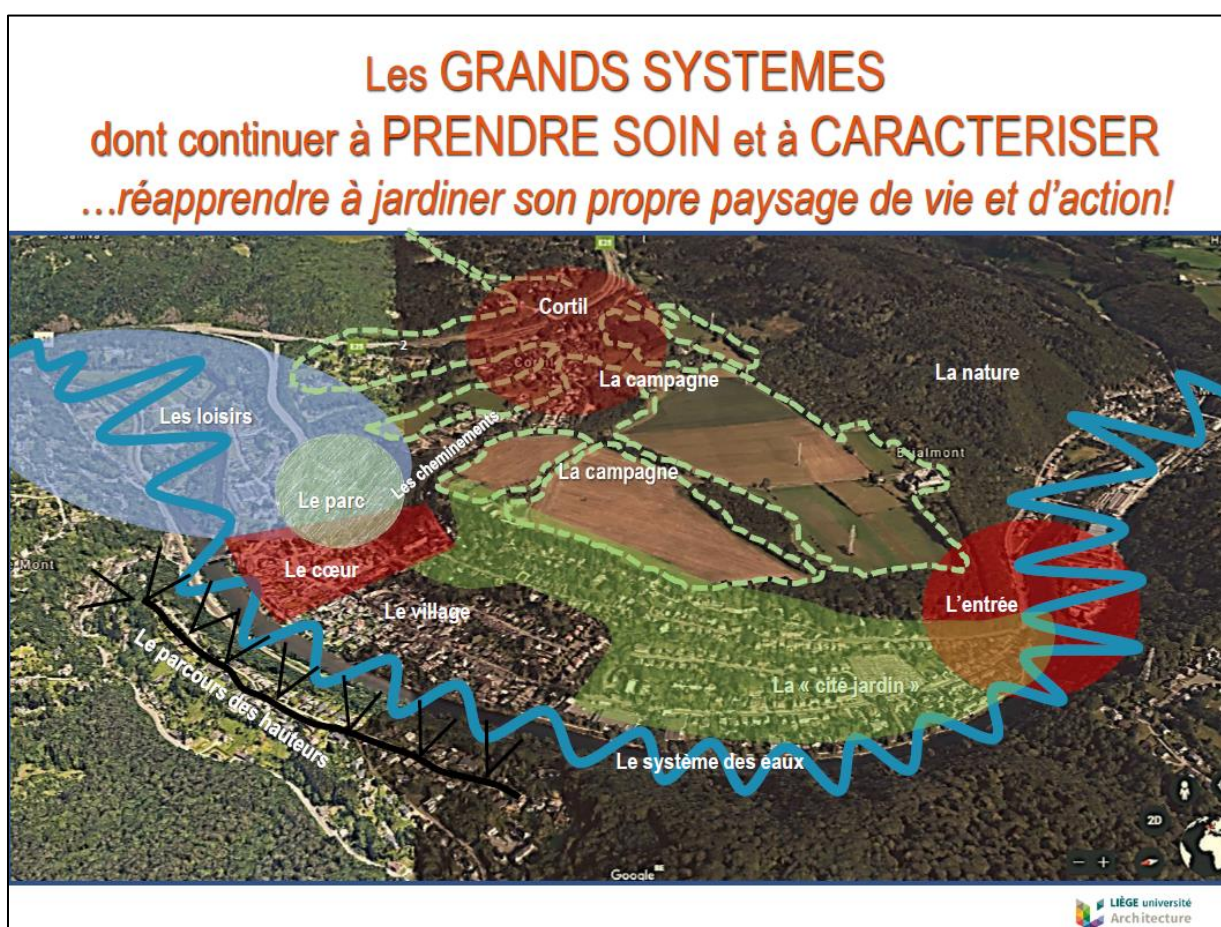


Figure 8 : Les grands systèmes caractérisant et consolidant le tissu urbain.

2. DESCRIPTION des SYSTEMES

1. Système ESPACES VERTS

TILFF : projets d'une ville aux maillages arborés forts accompagnant le système de villas de villégiature



I. PROJET SYSTEMES VERTS

Langages
et structures
du végétal
ville
et campagne



Drèves, Avenues...alignements arborés structurant la ville et le paysage.

LIÈGE université
Architecture

Figure 9 : Langages et structures du végétal ville et campagne.

Parcs, bois et lieux-dits



LIÈGE université
Architecture

Figure 10 : Le système verts des Parcs, bois et lieux-dits.

L'espace, caractérisé par différentes typologies de végétation ou de couvert végétal, compose ce que nous dénommons ici le « SYSTÈME VERT ». Celui-ci a une grande importance dans l'entité de Tilff car les milieux *végétationels* différents que le système désigne, ont transfiguré, au fil du temps, le paysage du « village ».

L'étude de ce premier système montre comment l'élément végétal, qui marque encore aujourd'hui les configurations de « *drèves, alignements, haies, bosquets et bois* », transforme les lieux en continu.

Le végétal s'impose comme un constructeur de langage, mettant en évidence à la fois le « *mouvement naturel* » de recolonisation progressive des terres par les espèces végétales (action spontanée de la nature) et les intentions de réorganisation structurelle et formelle des lieux (action de projets humains).

Ainsi, au fil du temps, l'entité de Tilff a subi une mutation totale la faisant passer d'un paysage assez dépouillé à l'origine (**voir figure n.9**), à un milieu très vert et riche en végétation qui confère au territoire une très grande qualité et un grand attrait.

La comparaison entre l'état du couvert végétal avant et après l'urbanisation montre clairement, comment, sur des tissus striés initialement par l'exploitation rationnelle du sol, se sont infiltrées des formes structurantes de végétation (alignements de rue, haies de limite parcellaire, drèves d'entrées, ponctuations d'arbres isolés et/ou groupés, etc.) qui ont transformé progressivement le milieu rural en site de villégiature. Ensuite, ce lieu de vacance (XIX^{ème} et première partie du XX^{ème}) s'est transformé en un centre résidentiel périurbain à forte valeur paysagère.

En effet, la dynamique de végétalisation spontanée et/ou projetée, induit une forte mutation qui, tout en accueillant de plus en plus de bâti, ne dégrade pas les lieux.

Bien au contraire, le végétal renforce l'attrait du site dont les qualités paysagères sont très recherchées par les urbains. Ce matériau de caractérisation de l'entité de Tilff est encore bien présent aujourd'hui. Et la vallée, densément boisée, est appréciée par des habitants *toutefois trop distraits par la mobilité et les autres fonctionnalités de la modernité*.

Les alignements et toutes les formes végétales architecturées constituent cependant des milieux fragmentés qui peuvent à nouveau jouer un rôle dans un « nouveau système » environnemental et spatial cohérent.

Recoudre ces fragments pour en réorganiser les formes, les espaces et les matériaux constitue l'un des leviers majeurs pour requalifier les milieux et rendre aux usagers un bien commun reconstitué au départ de qualités originelles fortes et oubliées.

Reconstituer le(s) système(s) vert(s) relève ainsi d'un acte avant tout d'engagement : s'engager à retrouver les pièces déchirées d'un système naturel fragmenté et oublié ; s'engager à réinvestir à partir d'une observation du terrain la plus fine ; s'engager à ne plus gaspiller et consommer le sol et les milieux générés ; s'engager à « prendre soin » à nouveau de terres dont il faut assurer et accompagner l'équilibre; etc.

De cet engagement naîtront des espaces, corridors et maillages, détenteurs d'une volonté de remise en commun, et créateurs d'interrelations (Convention Européenne du Paysage) et de coactions (homme/nature) qui permettront de réassocier ou fédérer progressivement ce qui a été dissocié (habitants et terrains), pour relancer des nouvelles phases de prospection ou vision vers le futur : des projets nouveaux. Ce système « vert » se lie intimement avec les autres systèmes que nous identifions et décrivons ci-après. Plus le niveau d'interactions positives entre les différents systèmes sera élevé, plus il y aura des possibilités de remettre en équilibre les territoires et d'en faire des lieux de « bonne gouvernance ». Les qualités retrouvées redeviendront les caractères visibles et palpables restituant bien-être, espoir et fierté aux habitants.

Les différentes formes de végétation détiennent encore des qualités reconnues par les habitants. En faire état, étudier de manière approfondie leurs types et modes d'associations, « naturelles » ou « spontanées » et les mettre en évidence, participera à une prise de

conscience propice au déclenchement de dynamiques de requalification donnant naissance à des nouvelles spatialités. De cette démarche proactive émergeront des projets-charpentes à combiner avec les autres initiatives.

2. Système HABITATS SPECIFIQUES

Le système des typologies d'habitat a une grande importance, sachant que l'entité de Tilff a connu une période d'urbanisation axée sur les valeurs des milieux paysagers offerts aux urbains pour leurs périodes de vacances.



Ainsi, Ce type spécifique d'habitat « de villégiature » confère à Tilff un caractère particulier qui de plus détient une grande valeur patrimoniale. Les différences typologiques entre l'habitat situé sur le versant ou en plaine offrent des éléments critiques pour réorienter les mutations en cours.

Une étude fine des potentiels et limites des typologies de l'habitat, étudiées en tant que microsystème d'interrelation entre paysage-contexte environnant, insertion bâtie et qualités spatiales de vie interne devrait idéalement être menée. Cette étude serait finalisée à la définition d'orientations de projets/actions portant à la fois sur les réseaux viaires associés aux espaces publics, et plus généralement sur tous les enjeux qui touchent le résidentiel (individuel/intermédiaire/collectif ou autre à orienter vers des formes d'organisations émanant de l'existant).

D'après un relevé et un examen rapide des modes d'agencement qui ont donné corps au tissu issu du XIX^{ème} siècle on remarque que la qualité de l'espace urbain, de son paysage et de son animation repose avant tout sur les mises en relation à la fois directes et indirectes

de l'habitat avec la rue par des jeux subtiles d'avant et arrière-plans, d'espaces de transition, de différences de niveaux ou encore d'entrées architecturées perméables à la vue.

L'étude complémentaire évoquée plus haut devrait donner une part importante à la recherche de ces caractères qui feront émerger des traits identitaires des milieux, sur base desquels serait développé « un travail d'énonciation » concernant les « mutations typologiques possibles et acceptables » à esquisser et faire évoluer progressivement dans le cadre d'une concertation continue avec les habitants, promoteurs, administrations en soutenant une vision stratégique de l'aménagement à moyen et long terme. Ainsi le travail spécialisé peut donner lieu à un processus de réécriture programmatique qui ne s'écarte pas du contexte et réassocie progressivement les habitants dans le processus de ré-acquisition de « confiance » et de « projectualité » collective. Ce type de travail consiste en une forme de recherche-action dont les objectifs sont surtout liés au suivi des démarches mises en œuvre et non pas en un document figé et arrêté dans le temps.

Aujourd'hui par contre, on assiste à une tendance nette à la mise à distance par la fermeture jusqu'à couper tout contact avec le milieu public. La mise en sécurité par l'enfermement semble devenir aujourd'hui le moteur d'une mutation qui désagrège le tissu urbain et stérilise les espaces publics en les mono-fonctionnalisant et en les vidant de leur sens.

Une étude typologique de l'habitat permettrait de : définir les sous-ensembles cohérents ; faire émerger les «espaces de transitions »; trouver les « anomalies »; comprendre les règles paysagères d'implantation et de continuité/discontinuité des tissus.

De ce travail de recherche analytique peuvent ressortir des principes, des raisons et des contradictions utiles pour questionner la manière de réinvestir les tissus tout en sauvegardant le potentiel et les qualités reconnues.

Ce travail typologique ne peut se réduire à un simple inventaire. Il devrait contenir une étude des valeurs culturelles et anthropologiques dont les structures architecturales sont porteuses. Les étudier signifie d'abord les soumettre à un regard critique et interprétatif qui permettra d'en retirer des lignes de conduite pour la réarticulation de ces systèmes construits avec les autres systèmes.

3. Système EAU

Le système de l'eau revêt aussi une grande importance pour la remise en équilibre des espaces de Tilff. Ceci, non pas uniquement pour les valeurs purement visuelles ou esthétiques qu'il confère au paysage urbain, mais surtout pour les liens qu'il crée, depuis son



origine, entre les tissus urbains et les ressources paysagères de la vallée de l'Ourthe, dont l'entité de Tilff occupe une partie des berges. Ce système est à étudier selon deux trajectoires critiques différentes : la première s'intéressant à l'eau dans son rapport à la géomorphologie des lieux touchés, la seconde s'intéressant à l'histoire de l'approvisionnement de ce fluide et des architectures fluviales qui en accompagnent le tracé. De la combinaison des « traits identitaires » de l'eau à Tilff mis en avant par cette double démarche, il sera possible de dresser une « carte des caractères » présents, oubliés ou encore visibles. Cette carte de base permettra de pratiquer des modes d'interprétations différenciés et nuancés donnant corps à des nouveaux scénarios d'aménagement et stratégies d'action.

De l'analyse de ce système, nous attendons notamment faire émerger des aspects relevant de la mémoire collective mise en relation avec les caractères des paysages, des milieux industriels et urbains pour arriver à discerner les forces et spécificités de la localité ainsi que des liens de « consanguinité » qu'elle entretient avec sa communauté.

De nouvelles interprétations de « pièces paysagères » résiduelles restées en attente pourraient s'avérer être de grand intérêt; comme l'île au reboisement naturel que des habitants imaginent transformées en un nouveau Jardin Botanique local.

Des remises en question des choix de mono-fonctionnalisation de l'eau, il sera possible de répondre aux besoins contradictoires de développer le caractère attrayant du système des berges sans nuire aux habitants et/ou d'étudier des voies d'actions en réponse aux risques d'inondation et au rétablissement d'une cohésion sociale dépassant les seuls moments de

criticité de ces milieux sensibles. De l'étude de ce système fondamental pour la ville, mais encore fortement banalisé, nous attendons l'énonciation de « perspectives rapprochant la vie du citoyen de la politique de l'eau ». Celui-ci pourrait alors devenir le nouveau « gardien des qualités de l'eau ».

Les démarches à suivre devront permettre de faire coexister à la fois les biens communs et individuels. Les leviers pour opérer ce renversement de posture seront formulés à partir de l'interprétation d'indices/matériaux de discussion provenant des tables participatives.

Les berges, en tant que lieu d'interaction avec les eaux de l'Ourthe, doivent faire l'objet d'études systémiques qui dépassent les limites de la promenade.

Ici, l'étude trans-scalaire (à plusieurs échelles territoriales à la fois) s'impose. En effet, c'est par la redéfinition de limites d'intervention différenciées selon les échelles de travail qu'il sera possible de reconstruire des hypothèses programmatiques soutenables pour des aires (comme le domaine des « Prés de Tilff »), des ouvrages d'art et des terres ou îles vagabondes (comme l'île du moulin).

Ce travail d'approfondissement et de *mise en système* permettra, dès lors, de répondre à des questions pratiques de mise en fonction des lieux, et d'y associer la *construction créative de nouvelles identités, fondées sur les caractères relevés et/ou suggérés par les habitants*. Les projets et les transformations diverses à proposer pourront être énoncés non pas uniquement à travers un *plan d'exécution unique*, mais par un *plan d'engagement à des solutions multiples interconnectées*. Celui-ci pourrait prendre la forme d'un plan d'aménagements simples, formant des séquences d'espaces diffusés, garantissant la continuité des systèmes et offrant aussi des espaces *évolutifs et ouverts*, qui invitent les usagers à se les approprier. Ainsi, le matériel (les projets situés) et l'immatériel (la flânerie, le jeu, mais aussi les pratiques culturelles en plein air ou abritées) coexisteront. Et suivant le niveau d'appropriation des lieux, les espaces pourraient être progressivement aménagés de manière plus affirmée et justifiée.

Cette démarche défend le principe que toute *transformation ou projet* se doit d'anticiper le futur afin d'initier un processus d'évolution sans cependant figer les lieux. En effet, un système d'aménagement « ouvert » (comme un lieu en attente d'être découvert, vécu et apprécié) offre l'occasion d'être modifié, redéfini et mis en condition de répondre aux attentes qui se définissent dans le temps.

Le système de l'eau est celui qui se prête le plus à un aménagement « ouvert et évolutif ». Les méthodes de monitoring et d'accompagnement feront l'objet d'un travail d'interaction qui demandera l'engagement d'acteurs multiples.

4. Système ESPACES PUBLICS

Cette thématique s'appuie sur l'urgence de construire une culture du XXI^e siècle, apte à guider et réorienter les choix d'aménagement d'espaces non seulement peu reconnus, mais surtout d'importance capitale pour la reconnaissance d'un « *bien commun* » indispensable pour reconstruire des politiques et cultures urbaines soutenables, inclusives et structurantes.



L'espace public peut être défini comme un continuum spatial comparable à un fluide, s'infiltrant entre les bâtis, remplissant les creux que sont les places et les rues, enjambant la rivière, etc. Ces continuités existent, mais elles sont trop souvent ignorées, voire méprisées : un état mental dont témoignent de nombreux signes de dégradation et/ou d'abandon des lieux. Penser l'espace public comme un système de creux mis en continuité permet de retrouver une force de cohésion dans les ensembles et les enchaînements spatiaux que ces milieux permettent de *reconstituer*. De plus, relire et réinterpréter les espaces publics comme des systèmes spatiaux continus, plutôt que comme une addition de point séparés, ouvre des perspectives nouvelles. Cette pratique permet en effet de donner de nouveaux rôles complémentaires et collaboratifs aux rues et aux infrastructures diverses qui marquent le territoire. Ces parties du territoire, aujourd'hui réduites à l'état de « simples surfaces fonctionnelles » - assujetties surtout aux fonctions de mobilité – peuvent retrouver ainsi leur dignité et plein rôle de lieux d'identité, porteurs de caractères forts et reconnus par les usagers. Ces lieux passent ainsi de l'état de surface à celui de nouveaux « salons en plein air » inscrits dans les mailles de nos villes et villages.

Reconsidérer l'espace public en tant que lieu d'interrelations continues entre ville et nature, suivant des écritures spatiales mettant en continuité de manière séquentielle des « chambres à habiter » conjuguant le végétal et/ou le minéral, par un jeu de renvois et de prolongements d'espaces et d'usages rend à ce type particulier de maillage spatial une

position centrale dans les politiques de transformation/réaménagement urbains et paysagers.

Repartir d'une vision systémique de ces espaces structurant du territoire - se comportant comme des vases communiquant – donne la possibilité de redéfinir, développer et accompagner la réinscription de charpentes paysagères et végétales fortes, capables d'interagir avec un système complexe composé de « corps bâtis et non bâtis » déjà ordonnancé par des règles simples mais intelligentes guidées par les structures du sol.

Cette mise en dialogue constant entre nature et artifice (action humaine de transformation du territoire) fera émerger des caractères et des identités spécifiques à partir desquelles il sera possible de reconstruire un nouveau récit. Celui-ci deviendra alors l'argumentaire qui tient lieu de charte ou d'ensemble de principes qui guideront les projets de réhabilitation des lieux reconsidérés. On dépassera ainsi le simple aménagement fonctionnel ou d'embellissement superficiel, pour concevoir des projets et des programmes d'action conscients des potentiels et capacités de transformation des milieux retravaillés. Cette conscience naîtra de la connaissance réacquise des éléments caractérisant et ordonnant le site déjà là.

Comme déjà expliqué pour le système de l'eau, ce type de système permet aussi de réfléchir à un autre mode et à d'autres temporalités de projets. Le système des espaces publics, constitué par un enchaînement de portions spatiales de statuts, grandeurs et matérialisation différents, peut être aussi considéré comme une œuvre ouverte. Cela permet ainsi une grande flexibilité de définition des spécificités – programmatiques et spatiales- de chaque maillon de l'ensemble. De plus, son rôle de forte charpente structurante de villes, villages et territoires ouverts, en fait une composante sensible et malheureusement très peu respectée de l'aménagement du territoire.

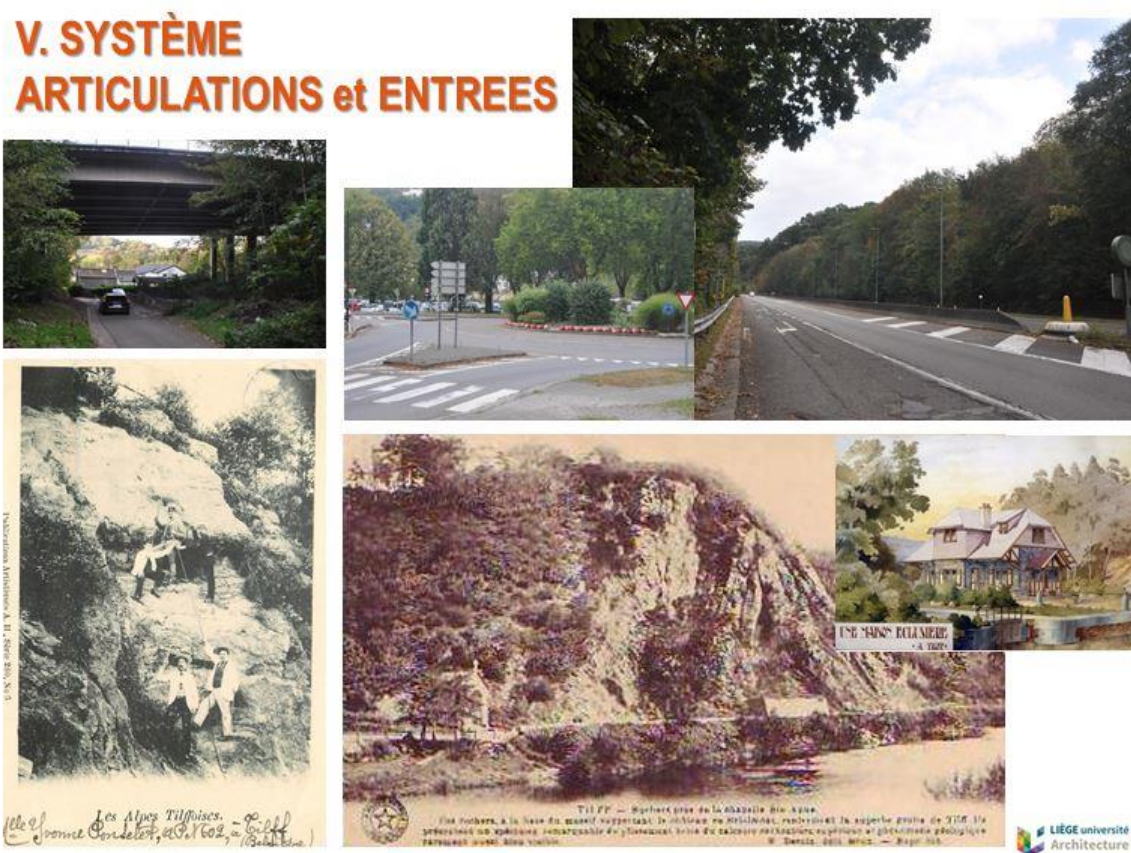
Pour pallier aux manques d'un XXe siècle qui l'a émiétté en l'asservissant aux pratiques quantitatives, peu perméables aux questions qualitatives de l'espace, ce système s'impose comme l'un des axes majeurs pour repenser les mutations des territoires. La remise en question du rôle de ces continuités spatiales, en développement depuis les années '90 en Europe, rejoint les objectifs de connaissance poursuivis par des études détaillées des qualités du bâti (typologies ordinaires et spéciales). Ces deux systèmes sont en général le résultat d'une forme d'expertise humaine, due à l'obligation de s'adapter aux milieux naturels. Nous retrouverons ainsi des éléments dans les différents systèmes thématiques qui permettront de croiser les questions et nous reconduirons ainsi vers des solutions de projet nécessairement en interaction.

Comme pour le système des eaux, les modes d'actions seront explicités selon une première forme de réadaptation des lieux (projet initial) à laquelle devra être associé un suivi et une possibilité de redéfinition à prévoir dans le temps et en coordination avec plusieurs acteurs. Ce qui permettra de conférer force, valeur et acceptabilité à ces milieux restructurés, sera le caractère innovant de propositions référées aux caractères existants et visibles, mais aussi évocateurs, voire révélateurs d'ambiances qualitatives capables d'enrichir les identités existantes. Seules des propositions flexibles, monitorables et « ouvertes » pourront permettre une requalification qui réassocie à la fois les milieux et les individus. C'est un enjeu majeur spécifique à l'espace public, actuellement complètement invisible aux yeux des habitants et des autres acteurs. Cet état de non considération tient à la pratique d'un aménagement dépossédé des ambitions de « projet » et vision vers le futur et qui se limite à la gestion courante, donc à une réponse au coup par coup à des problèmes qui sont souvent plus subis que prévus et interprétés de manière intégrée et/holistique.

Le système suivant, est une sorte de sous-ensemble de celui-ci, sauf qu'il mérite un traitement particulier permettant de mieux le réassocier avec l'un ou l'autre système thématique ici relevé.

5. Système tissus d'ARTICULATION et ENTREE

De la prise en compte de ce système nous attendons faire émerger et rendre visibles à nouveau des milieux spéciaux et/ou des anomalies dues à des variations du tissu urbain ou



à des modifications violentes ou dominantes de sites et/ou matériaux constitutifs d'un milieu naturel.

La reconnaissance de ces portions particulières de territoire permet d'abord de les « nommer » et les mettre en lumière pour ensuite déceler des caractères qui peuvent les faire ré-exister. De cette investigation de terrain destinée à l'identification de valeurs perdues et de traits identitaires, apparaîtront des questions et des problématiques urbaines et paysagères spécifiques. Des nouvelles propositions fondées sur la réassociation par thèmes, par systèmes ou autre trait de caractère paysager pourront être formulées, afin de créer des possibilités de réassemblage et de re-caractérisation de ces corps et territoires souvent déchirés par des infrastructures et des ruptures massives infligées depuis déjà longtemps aux milieux par des interventions ponctuelles dans l'espace.

La relecture systémique de ces points caractéristiques permettra de les réinsérer dans les territoires en passant par des « jeux de réinvention de leurs rôles et spatialités », comme dans un procédé « dadaïste » de renversement de sens : profiter de la dislocation existante pour recréer continuité et nouvelles typologies spatiales. Sortir les « objets de l'aménagement fonctionnel du territoire » pour leur conférer des nouveaux rôles et identités. Ainsi la bretelle autoroutière, aujourd'hui tranchante et responsable d'une nette coupure entre les tissus disposés de part et d'autre du rond-point d'arrivée en bord d'Ourthe, pourrait devenir par contre, un tout autre lieu d'urbanité, voire un milieu artificiel s'offrant comme une infrastructure au service des promeneurs. Il serait alors aussi possible de profiter de l'acte de construction forte qu'elle représente pour en utiliser: la longueur comme une corniche pour la

promenade et la découverte paysagère de la vallée; le garde-corps en porte-à-faux comme un banc public continu; le plateau enjambant un pli du versant comme point d'accès architecturé par un escalier ou un autre élément de distribution verticale. etc.

De la même façon, la roche Saint-Anne surmontée du château de Brialmont pourrait être intimement réassociée au cours d'eau et son ancien point de passage et à la maison éclusière pour marquer de manière très emblématique et volontaire l'entrée de Tilff.

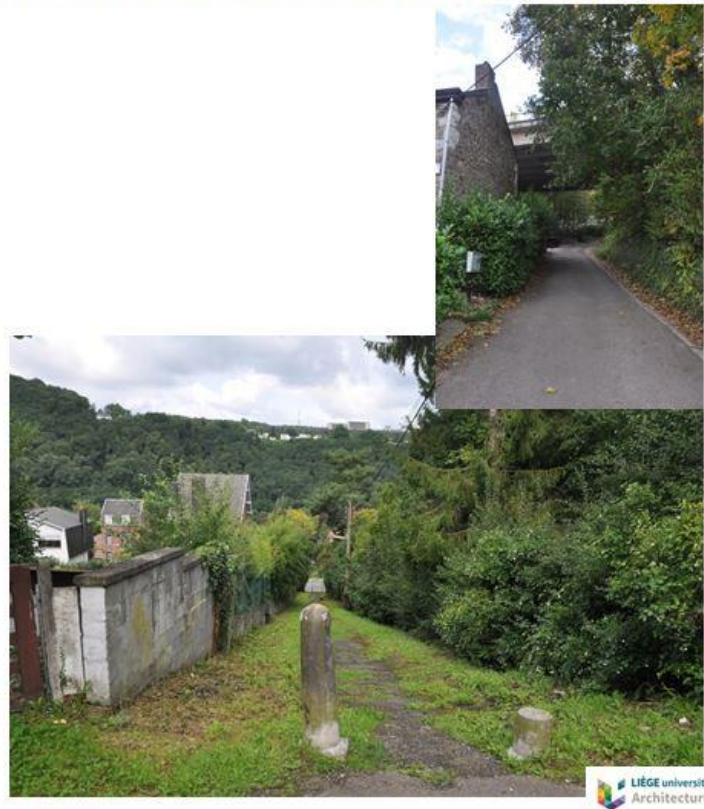
Ces hypothèses de réemploi créatif, voire de renversement fort des fonctions premières d'un dispositif routier ou d'un point spécifique du territoire, donnent à nouveau du sens et des identités et, par la même occasion, relient des parties de tissus urbains déchirés précédemment par des aménagements porteur d'actions « à vision unique », celle du tout à la voiture, oubliant les lieux et ceux qui les habitent.

6. Système CHEMINS de TRAVERSE

Ce système complète la palette d'éléments caractérisant l'entité de Tilff et y apporte surtout des qualités, pratiques et temporalités oubliées, ainsi que des parcours de vie insolites, mais nécessaires pour le rééquilibrage des tensions qui affectent la vie urbaine aujourd'hui.



VI. SYSTÈME CHEMINS de TRAVERSE



En effet, des différentes couches de vécu de ce territoire, restent encore des traces assez lisibles du passé rural. Dès qu'on s'éloigne de la vallée, fortement assujettie à la pression du trafic, nous retrouvons les itinéraires champêtres, les chemins de traverse, les fermes, les champs et des milieux qui portent les marques d'économies, modes de vie et temporalités opposées à la frénésie commerciale et urbaine.

Ce paysage environnant resurgit dès que l'on franchit le versant et on arrive à Cortil, au bois des Manant ou encore à l'Abbaye de Brialmont. Ici, *le proche et le lointain* s'entremêlent et permettent de retrouver un autre visage de l'urbanité Tilffoise.

Ce double-face est un atout. En faire un nouveau système à mettre en interrelation avec les autres, permet de le souligner, le faire exister par sa différence, et promouvoir le « voyage », physique et mental que cet espace offre à l'utilisateur.

Dans cette partie du territoire, relever, souligner et réassembler ou relier des points et des fragments de chemins, sont les actions minimalistes donnant départ à un projet de bien plus grande envergure à construire en réassociant tous ces systèmes entre eux; et en enclenchant ainsi un jeu de combinaisons multiples qui offre diversités et alternatives à des usagers aujourd'hui trop occupés à défendre la question du tracé de l'avenue Laboulle et de la construction du pont réduite à un espace bien trop limité.

3. Une diversité d'actions d'impulsion

En référence à des réalisations menées ailleurs, une série d'actions d'impulsion possibles pour enclencher le processus de changement et l'élaboration de projets ont été citées à titre d'exemple lors de la présentation/restitution aux participants.

Ces actions de niveaux d'envergure différents sont proposées à l'intention des différents groupes d'intérêts et d'habitants, associations, milieux éducatifs,... ou dans d'autres cas à l'intention de l'autorité publique. Elles poursuivent des objectifs de sensibilisation et/ou de réalisation concrète événementielles ou à plus ou moins long terme. L'implication du plus grand nombre et les différentes formes d'appropriation qui en découleront donneront les plus grandes garanties de réussite d'un projet fort. *(Voir diapo de présentation aux participants du 10 octobre 2018)*

E. Utilisation du travail effectué comme aide aux décisions de politique communale à prendre aujourd'hui.

1. Le guide d'urbanisme

Le travail de caractérisation des différents systèmes (définis ci-avant) et de compréhension approfondie de leurs mécanismes de transformation à l'échelle de l'entité permettra d'effectuer des choix de principes et de valeurs qui fonderont le guide d'urbanisme. Formulés sous forme de normes souples ceux-ci, une fois énoncés et formalisés, serviront de base d'appréciation à l'arbitrage des actions et projets engagés afin de les orienter dans le sens de l'intérêt d'un projet collectif.

La carte mentale et cognitive (à continuer et à mettre en forme) élaborée de manière collaborative avec les habitants mise à la disposition du grand public constituera un outil de communication et d'adhésion fort à une identité tilffoise et à un projet pour le « village ».

En analysant par exemple en détail la typologie des différentes formes d'habitats (l'habitat en îlot ou en terrasse, les villas inscrites dans des parcs,...) qui participent à la définition des traits de Tilff, il sera possible d'en exprimer les caractères distinctifs et d'en envisager de nouvelles formes contemporaines adaptées. En y associant le travail d'analyse de l'organisation morphologique globale de Tilff et de ses différents quartiers, il sera aussi possible d'énoncer des principes structuraux d'organisation des nouvelles extensions ou mutations de l'urbanisation existante en consolidant le tissu dans son ensemble (exemple : extension de Cortil). Il sera alors possible de répondre au mieux, à la fois à l'intérêt privé et à l'intérêt public.

En examinant de manière très fine les structures végétales, leurs variations et leur langage, il sera possible de réaffirmer et consolider l'identité paysagère de Tilff et le lien fort qui existe entre l'espace humanisé et l'espace naturel. L'élaboration d'un lexique végétal de Tilff serait à ce titre un outil précieux d'aide à la conception, à la prise de conscience et à la sensibilisation.

Ou encore en procédant à une lecture systématique des espaces publics et en remettant en avant leurs caractères non fonctionnels et leurs relations d'interdépendances, il sera possible de recomposer ceux-ci au profit de la qualité de vie des usagers et du renforcement de la cohésion urbaine (continuité à rétablir entre les espaces publics).

3. L'aménagement du centre

Au-delà de la définition des principes et valeurs dont question dans le point précédent (guide de l'urbanisme) qui devront orienter l'ensemble des projets et actions de manière à garantir l'identité et la cohérence de l'ensemble de l'entité, nous reprenons ici quelques points importants qui ressortent de la réflexion dans son état actuel.

- Mise en continuité des espaces publics entre eux (place Albert, parking du Lidl, place de la résistance,...), consolidation de l'armature urbaine et recomposition qualitative de chacun des espaces publics autour du multi-usage et de la convivialité, pour ainsi notamment réconcilier les deux Tilff (celui des habitants et celui des extérieurs),
- Création de situations d'interface avec l'Ourthe, mise en continuité de la promenade et valorisation des lieux/étendues du bord d'eau en rapport avec leurs conditions particulières, exploitation du potentiel de l'île,
- Renforcement de la structure transversale du tissu urbain et de ses prolongements vers le plateau agricole et Cortil, avec comme fil conducteur l'orographie qui a conditionné la formation du tissu urbain et sa mise en relation naturelle avec le paysage de la vallée, **(voir figure 11)**
- Prise en compte des interstices (les entre deux) en tant qu'élément structurel et de cohésion majeur.
- Proposition, à titre de références, des typologies d'habitat associées aux formes d'organisation végétales adaptées aux différents quartiers et/ou secteurs.

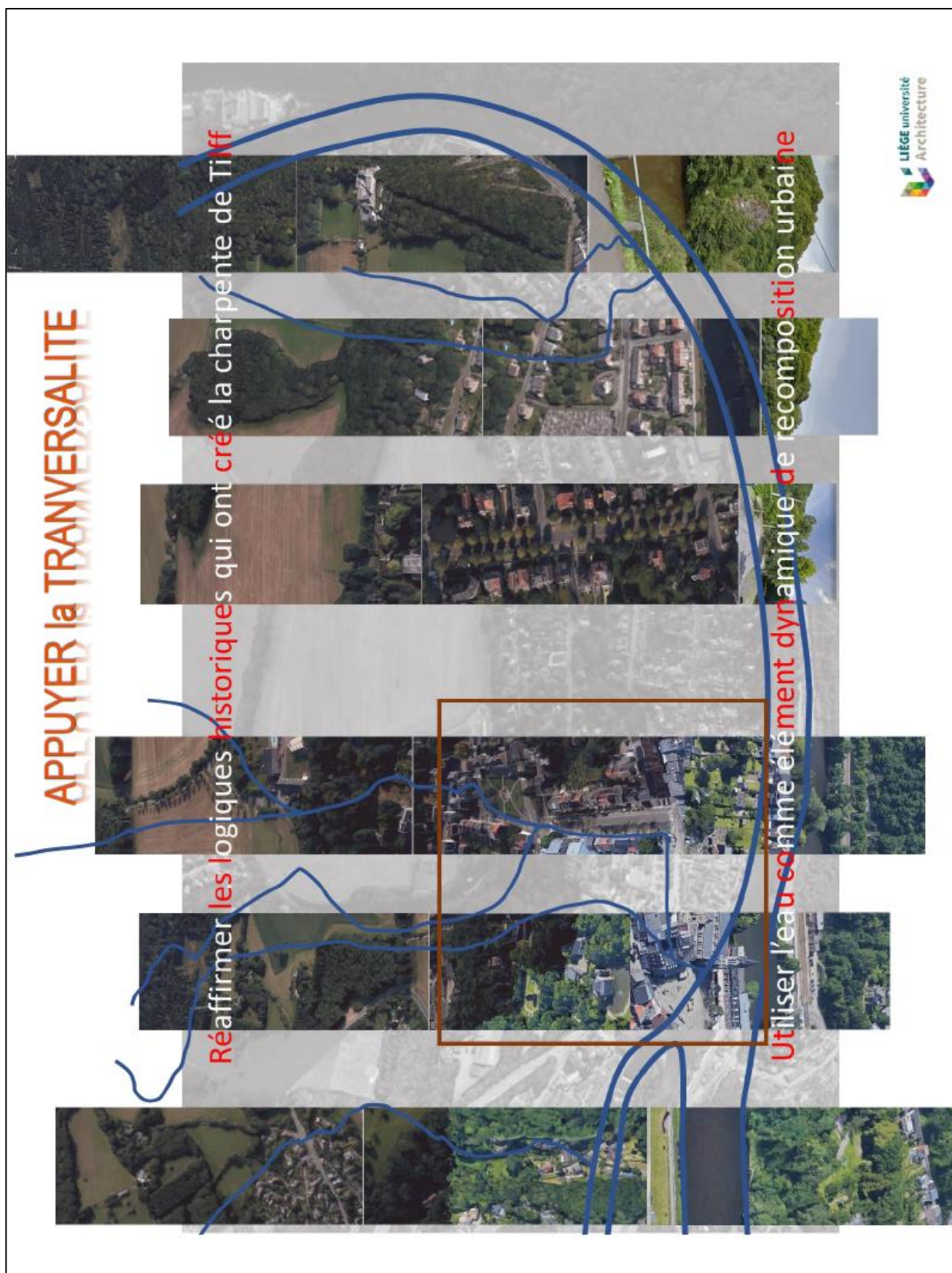


Figure 11 : Appuyer la transversalité du tissu urbain.

4. La descente autoroutière reconvertie en boulevard urbain

Aujourd'hui, le terme « boulevard urbain », par absence de définition claire, est souvent utilisé de manière galvaudée et présenté comme le remède miracle à tous les maux causés par les grandes déchirures provoquées par les dernières décennies. Il s'agit souvent en réalité d'un pur artifice se contentant de cacher ces blessures du passé sous un masque vert sans donner de réponses réelles aux causes profondes de la décomposition et de la déshumanisation de l'espace urbain.

Le boulevard urbain est d'abord un espace public. A ce titre, il a un rôle à la fois morphologique, économique, social et culturel à jouer aux différentes échelles territoriales.

Le boulevard urbain est de plus un élément structurel majeur du système urbain. Telle une colonne vertébrale, le boulevard urbain attache et articule les quartiers les uns aux autres depuis leurs éléments structuraux de base : les rues, les îlots, les places, les parcs,...). Le «squelette urbain » ainsi créé est alors une réelle garantie de la remise en lien des différents morceaux de la ville sur le long terme. Contrairement aux autoroutes qui, par définition, sont monofonctionnelles (exclusivement pour la voiture) et exclusivement longitudinales (servir un point A à un point B sans obstacle), le boulevard urbain a avant tout un rôle transversal et mixte (mise en relation les différentes composantes et activités de la ville).

Dans le cas de Tilff, le projet ne peut donc se contenter d'aménager l'assiette même si de manière arborée. Il faut sortir de l'effet de canal et donner au boulevard un statut d'espace public à part entière et le reconsidérer afin de lui faire remplir l'ensemble des rôles qu'il a à jouer aux différentes échelles territoriales (depuis son rôle essentiel dans l'équilibre de la structure globale de l'entité et jusqu'à son rôle de proximité et de cadre spatial de qualité pour son vécu intérieur) et en faire ainsi un levier majeur de la recomposition urbaine.

Les enjeux sont notamment :

- Remise en lien des parties de l'entité que la voie autoroutière a dissociées (voir point C.2.b.1) : vallon de Saint-val, quartier de l'ancien Moulin et l'Ourthe)
- Définition d'un paysage marquant, en contrepoin de la configuration du relief naturel (lieu de resserrement de la vallée), l'entrée de Tilff au même titre que le lieu « Saint-Anne » associé au château de Brialmont et à la maison éclusière à l'autre extrémité du village (voir C.1.1) ; et ce, en tirant profit de la reconstruction d'une façade du parc Brunsode (notamment en réarchitecturant le nouveau parking créé) et de sa mise en vis-à-vis avec le quartier industriel en rénovation et l'Ourthe,
- Recomposition du parking actuel en tant que prolongement du parc jusque l'Ourthe (même si la fonction actuelle de parking est conservée),
- Développement d'activités urbaines garantissant l'animation de l'espace en induisant une mixité des usages, et notamment au départ de la promenade à constituer liant le nouveau parking au centre du quartier,
- Requalification du rond-point en espace urbain (en dégageant celui-ci le plus possible du front bâti existant) en considérant celui-ci comme aboutissement du boulevard recomposé et comme articulation de celui-ci avec le système des espaces publics du centre de l'entité, (voir point précédent et partie traitant du système des espaces publics),...
- A suivre...

EN ANNEXE :

- Diapo de la présentation/restitution effectuée le 10 octobre 2018 devant les participants aux tables rondes.